

1.

Débitrice: ROYAL PEINTURE SA, Mont-d'Or 50,

1007 Lausanne
2.

Remarques: Deuxième dépôt de l'état de collocation à la suite de:

- l'admission de créances préalablement suspendues, art. 59 OAOF.

Délai pour intenter action en opposition: 18 avril 2008

sinon l'état de collocation modifié sera considéré comme accepté.

Office des faillites de Lausanne

1014 Lausanne
- (00290759)